

# Rapport annuel du directeur général des élections

2018-2019



---

## NOTRE VISION

Un organisme auquel l'ensemble de la population néo-écossaise se fie pour assurer l'organisation d'élections équitables et ouvertes à toutes et à tous.

## NOTRE MISSION

Être au service de la démocratie en organisant les élections provinciales de façon impartiale et professionnelle.

## NOTRE MANDAT

- Organiser les élections générales provinciales et les élections partielles.
- Garantir le respect du droit électoral dans la province, notamment en ce qui concerne le financement des partis politiques.
- Rassembler et tenir à jour les renseignements électoraux, notamment le Registre des électeurs de la Nouvelle-Écosse.
- Se procurer des conseils et effectuer des études sur les processus électoraux.
- Organiser des programmes de sensibilisation aux questions électorales.

## NOS VALEURS

- Responsabilisation
- Collaboration
- Intégration
- Intégrité (comprend la fiabilité, le professionnalisme, le respect, l'équité et l'objectivité)
- Transparence

## NOS BUTS

- 1 Organiser de façon économique des élections de qualité et accessibles à tous.
- 2 Produire et fournir des renseignements électoraux de qualité.
- 3 Mettre à contribution les parties intéressées et les sensibiliser au processus électoral sous tous ses aspects.
- 4 Faciliter, favoriser et imposer le respect de la loi sur les élections.
- 5 Améliorer de façon continue l'efficacité individuelle et organisationnelle.

---

30 août 2019

L'honorable Kevin Murphy  
Président de l'Assemblée législative  
1<sup>er</sup> étage, Province House  
C.P. 1617  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 2Y3

Monsieur le Président de l'Assemblée législative,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel d'Élections Nouvelle-Écosse, préparé conformément à la loi électorale (*Elections Act*, SNS 2011, ch. 5), pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019.

Je vous demande de bien vouloir présenter ce rapport à la Chambre d'assemblée lors de la prochaine séance.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les plus sincères.



**Richard Temporale**  
Directeur général des élections

# Message du directeur général des élections

---

**L'année financière 2018-2019 constitue la première année du plan stratégique quinquennal d'Élections Nouvelle-Écosse (ENE). Conformément à notre vision, ENE a continué à explorer différentes manières d'améliorer les processus électoraux, l'accessibilité des services pour les électeurs et la conformité avec la loi électorale (*Elections Act*). Cette année a été marquée par la planification de la préparation des élections et les leçons tirées de la 40<sup>e</sup> élection générale provinciale (EGP). Tous les efforts de cette année se sont concentrés sur la date à laquelle nous devons être prêts à conduire la prochaine EGP potentielle, qui a été fixée au 1<sup>er</sup> avril 2020.**

Le plan stratégique d'ENE fixe cinq buts pour l'organisme et définit également des indicateurs de rendement. Notre plan stratégique nous aide à définir nos priorités, les mesures que nous devons prendre et ce qui nous permettra de savoir quand nous aurons réalisé nos buts. Le présent rapport annuel décrit les initiatives clés entreprises dans le cadre de chaque but pendant l'exercice financier de 2018-2019. Il fournit des observations sur tout l'éventail des activités entreprises par ENE afin de mettre sur pied un système de gestion des élections plus moderne, simplifié, économique et équilibré pour l'ensemble de la population néo-écossaise. Nos employés restent attachés à la poursuite des processus d'amélioration dans lesquels nous sommes engagés, en vue de réaliser et de prolonger notre vision d'un organisme auquel l'ensemble de la population néo-écossaise se fie pour assurer l'organisation d'élections équitables, accessibles et ouvertes à toutes et à tous.

Lorsque le système électoral n'impose pas de date fixe pour les élections, il faut être prêt à lancer le processus. Au cours d'un exercice financier donné, toutes nos activités sont axées sur la planification des événements à venir et sur l'évaluation du déroulement des événements passés. Les activités électorales de l'exercice de 2018-2019 comprenaient une élection partielle menée le 19 juin 2018 au sein de la circonscription électorale de Cumberland South. En qualité de directeur général des élections (DGE), j'ai publié un rapport sur l'élection partielle de Cumberland South en janvier 2019. En 2018-2019, nous avons également amorcé les préparatifs relatifs à l'élection partielle de la circonscription électorale de Sackville-Cobequid. Le député de cette circonscription, Dave Wilson, a démissionné de son siège le 15 novembre 2018.

Après la 40<sup>e</sup> EGP de mai 2017, j'ai proposé 25 recommandations visant à modifier la loi. À l'exception de quelques-unes, elles ont toutes été appuyées par la Commission électorale. Ces recommandations font partie du rapport annuel d'ENE pour l'exercice financier de 2017-2018. En 2018-2019, ENE a travaillé de concert avec le gouvernement sur une demande de changements à apporter à la loi afin de mettre en œuvre ces recommandations. Les modifications proposées ont été considérées par le gouvernement sans être déposées à la Chambre d'assemblée lors des séances de l'automne 2018 ou du printemps 2019. Les modifications législatives proposées seront de nouveau présentées au gouvernement pour examen en vue de la séance de l'automne 2019.

J'ai également proposé trois autres recommandations de changements à apporter à la loi basées sur notre évaluation du déroulement de l'élection partielle à Cumberland South. J'ai demandé au gouvernement de ne pas tenir compte de ces recommandations avant de s'être penché sur mes précédentes recommandations de changements à apporter à la loi.

À mesure que nous progressons dans l'exercice financier de 2019-2020, ENE est sujet à des incertitudes quant à la planification des activités de préparation électorale. Nous ne sommes pas au courant des intentions du gouvernement en ce qui concerne le dépôt de nos recommandations législatives proposées. Par conséquent, ENE doit poursuivre ses activités de préparation électorale sur de multiples volets.

En 2018-2019, ENE a soutenu les travaux de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales. La Commission a pu profiter des compétences particulières du personnel d'ENE afin de réaliser ses travaux. En prévision des nouvelles limites des circonscriptions, ENE a entrepris un concours et un processus de sélection au mérite afin de former un bassin de candidats qualifiés pour le rôle de directeur du scrutin qui seront nommés lorsque les nouvelles limites seront établies. La planification de ce recrutement a occupé une part essentielle des mesures de préparation électorale en 2018-2019. Ce travail se poursuivra en 2019-2020 lorsque les recommandations finales de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales seront présentées pour examen à la séance d'automne 2019 de la Chambre d'assemblée.

Le mandat d'ENE a quelque peu changé en 2018-2019 lorsque le gouvernement a retiré de la loi sur la réglementation des boissons alcoolisées (*Liquor Control Act*) l'exigence d'organiser des plébiscites au sein des communautés où la vente d'alcool est restreinte. Le mandat d'ENE comprenait l'organisation de plébiscites sur la vente d'alcool.

L'exercice 2018-2019 a également marqué la dernière année complète avant le déménagement d'ENE. En novembre 2019, nous devrions occuper notre nouveau siège social et notre entrepôt à Dartmouth.

L'exercice 2019-2020 s'annonce rempli de défis pour ENE. Le statut de nos recommandations de changements à apporter à la loi et de notre demande de budget concernant les exigences en matière de préparation électorale manque de clarté. La mise en œuvre d'un nombre accru de circonscriptions électorales et de nouvelles limites aura également une incidence sur notre mandat. Ces incertitudes ont inévitablement des conséquences sur les efforts continus que nous déployons en matière de préparatifs pour les élections. Il convient de noter que si le financement et le cadre législatif appropriés ne sont pas approuvés, nous devons modifier notre date butoir de préparation pour les élections. Nous nous engageons à publier des mises à jour concernant nos plans de préparation électorale à mesure que la situation sera clarifiée.

**RICHARD P. TEMPORALE**

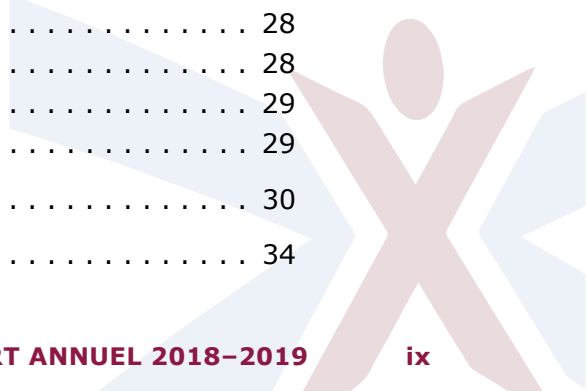
Directeur général des élections

Août 2019

# Table des matières

---

<b>Message du directeur général des élections</b> . . . . .	vii
<b>VUE D'ENSEMBLE • Réalisation de nos buts</b> . . . . .	1
<b>Plan stratégique 2018–2023</b> . . . . .	3
<b>1<sup>ER</sup> BUT • Organisation d'élections efficaces, accessibles et sans gaspillage de ressources</b> . . . . .	4
Planification des activités de préparation électorale . . . . .	6
Délimitation des circonscriptions électorales . . . . .	6
Recrutement de directeurs du scrutin . . . . .	7
Recommandations de changements à apporter à la loi . . . . .	8
Élection partielle de Cumberland South (19 juin 2018) . . . . .	10
<b>2<sup>E</sup> BUT • Qualité des informations électorales</b> . . . . .	11
Partenariats de partage des données d'Élections Canada . . . . .	13
<b>3<sup>E</sup> BUT • Mobilisation et éducation des électeurs</b> . . . . .	14
Stratégie pour les Premières Nations . . . . .	15
Initiative relative aux nouveaux citoyens canadiens . . . . .	16
Prix « Qualité – Service – Valeur » . . . . .	16
Journée de la démocratie de 2018 . . . . .	17
Conseil consultatif en matière d'éducation . . . . .	17
<b>4<sup>E</sup> BUT • Respect de la loi électorale (<i>Elections Act</i>)</b> . . . . .	18
Suspension et réintégration du parti Atlantica . . . . .	19
<b>5<sup>E</sup> BUT • Amélioration continue de l'efficacité individuelle et organisationnelle</b> . . . . .	20
Évaluation des sujets présentant un intérêt pour les électeurs et les députés . . . . .	21
Évaluation de la cybersécurité . . . . .	21
Fonctionnement des processus électoraux . . . . .	22
Financement électoral . . . . .	23
SharePoint . . . . .	23
Données du recensement d'Élections Nouvelle-Écosse . . . . .	23
Renforcement de la transparence . . . . .	26
Rapport sur les dépenses publicitaires . . . . .	28
Lisibilité . . . . .	28
Loi FOIPOP et demande d'accès aux informations . . . . .	29
Rôle de la Commission électorale . . . . .	29
<b>États financiers annuels</b> . . . . .	30
<b>Organigramme d'Élections Nouvelle-Écosse</b> . . . . .	34



# Réalisation de nos buts

Le travail accompli par ENE est d'envergure très générale. En effet, il couvre tous les aspects du processus électoral. Parmi les projets entrepris, on compte l'embauche et la formation des directeurs de scrutin et de leur personnel, la sélection de lieux accessibles pour les bureaux de vote pour les électeurs qui sont des personnes handicapées et la vérification de la conformité à la loi électorale (*Elections Act*).

ENE s'est positionné parmi les chefs de file au Canada en offrant aux électeurs un vaste éventail de possibilités de participation au scrutin anticipé tout au long de la période électorale. Nous travaillons en continu sur le développement de l'efficacité individuelle et organisationnelle. Notre plan stratégique est conforme à la vision, à la mission, au mandat, aux valeurs et aux buts de l'organisme, que nous réévaluons et modifions régulièrement au besoin.

Le présent rapport rend compte des activités entreprises par ENE en 2018-2019 pour chacun des buts de notre plan stratégique. Notre plan stratégique quinquennal comprend une longue liste d'initiatives s'échelonnant de 2018 à 2023. L'exercice financier de 2018-2019 a marqué la première année de notre plan stratégique; le présent rapport annuel dresse notre progression concernant nos buts jusqu'à présent.



## **1<sup>ER</sup> BUT • ORGANISATION D'ÉLECTIONS EFFICACES, ACCESSIBLES ET SANS GASPILLAGE DE RESSOURCES**

Cet objectif se rapporte à toutes les activités permettant de faire en sorte que chaque bureau de directeur de scrutin, bureau de vote et membre du personnel soit équipé et prêt à organiser des élections équitables et non partisans. Il s'agit de créer et de distribuer du matériel clair et concis en temps voulu à tous les personnels, partis politiques et candidats, et de donner des formations appropriées.

## **2<sup>E</sup> BUT • QUALITÉ DES INFORMATIONS ÉLECTORALES**

L'une de nos tâches principales consiste à mettre à jour les données relatives aux élections, y compris le registre des électeurs de la Nouvelle-Écosse, c'est-à-dire la liste des résidents admissibles inscrits pour voter.

Les électeurs figurant sur cette liste recevront, pendant l'élection, des renseignements sur les lieux et les dates du vote.

## **3<sup>E</sup> BUT • MOBILISATION ET ÉDUCATION DES ÉLECTEURS**

Nous sommes chargés de mener des programmes d'éducation et d'information à l'intention des électeurs. Nous voulons faire en sorte que les électeurs et les autres parties prenantes disposent de toutes les informations dont elles ont besoin pour comprendre quand, où et comment ils peuvent voter, et quelles sont les personnes qui peuvent voter.

## **4<sup>E</sup> BUT • RESPECT DE LA LOI ÉLECTORALE (*ELECTIONS ACT*)**

Nous avons fait preuve de vigilance pour favoriser et assurer le respect de la loi électorale (*Elections Act*), y compris le régime de financement politique.

Nous diffusons des interprétations claires des parties obligatoires de la loi et aidons différents acteurs du processus électoral à établir leurs états financiers selon les besoins et en temps voulu.

Élections Nouvelle-Écosse calcule et distribue les fonds aux partis et candidats enregistrés conformément à la loi électorale (*Elections Act*). Élections Nouvelle-Écosse travaille en étroite collaboration avec les agents officiels des partis enregistrés et leur a fourni des documents de référence pour les formations.

## **5<sup>E</sup> BUT • AMÉLIORATION CONTINUE DE L'EFFICACITÉ INDIVIDUELLE ET ORGANISATIONNELLE**

Nous sommes conscients de la nécessité d'améliorer l'efficacité individuelle et organisationnelle, et, à cette fin, nous élaborons certains projets pour pouvoir atteindre cet objectif.



# Plan stratégique 2018–2023

---

**Le plan stratégique quinquennal d'ENE reprend et modernise notre plan élaboré initialement en 2014. Il applique les enseignements tirés de la 40<sup>e</sup> EGP, qui s'est déroulée le 30 mai 2017. La version mise à jour du plan stratégique d'ENE décrit les défis et les risques prévus sur les cinq prochaines années et ce que nous comptons faire pour saisir les possibilités et limiter les risques anticipés. L'exercice de 2018-2019 a marqué la première année de notre nouveau plan stratégique.**

Le plan incorpore plusieurs recommandations de changements à apporter à la loi proposés par le DGE. Ces changements devraient offrir des occasions d'utiliser la technologie lors des scrutins anticipés pour renforcer l'exactitude des processus et pour gagner du temps — tant pour ce qui est des démarches telles qu'elles sont vécues par les électeurs au moment du scrutin que pour ce qui est du travail des fonctionnaires électoraux lors du dépouillement après la fermeture des bureaux de vote. Ces recommandations ont été soumises au gouvernement pour examen, mais, à ce jour, elles n'ont pas été présentées à la Chambre d'assemblée en vue de modifier la loi.

Le plan prévoit également la mise en œuvre de nouvelles délimitations des circonscriptions découlant des travaux de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales en 2018-2019. La Commission a publié son rapport final en avril 2019. Ce dernier recommandait de faire passer le nombre de circonscriptions électorales de 51 à 55. Il sera présenté pour examen au cours de la séance de l'automne 2019 de la Chambre d'assemblée. Si le rapport de la commission est accepté et si la Chambre d'assemblée adopte la carte proposée, cela entraînera le départ de l'ensemble des directeurs de scrutin actuels. Par conséquent, ENE a amorcé la sélection et la formation de nouveaux directeurs de scrutin dans le cadre d'un processus de recrutement au mérite qui se finalisera avant la prochaine EGP.

Toutes les tâches envisagées à l'heure actuelle par ENE d'ici 2023 ont été incorporées dans notre plan stratégique, avec notamment le déménagement de notre siège et de notre entrepôt en fin 2019. La préparation électorale constitue une partie importante de notre planification stratégique. ENE vise à fixer la date butoir de préparation le 1<sup>er</sup> avril 2020 afin de respecter les priorités et les buts compris dans notre plan stratégique. Cependant, le contexte actuel relatif au budget, à la loi et aux limites des circonscriptions pourrait forcer ENE à reconsidérer l'échéancier et le contenu de nos plans de préparation électorale, et à revoir nos buts stratégiques à cet égard.



## 1<sup>ER</sup> BUT

# Organisation d'élections efficaces, accessibles et sans gaspillage de ressources

---

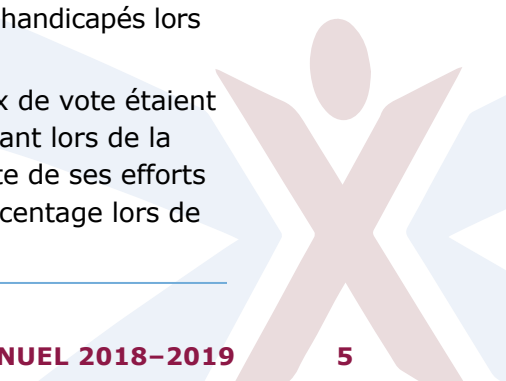
Notre but principal est d'organiser les élections provinciales; cela signifie que nous nous concentrons, dans notre travail au jour le jour, sur la préparation électorale. La Nouvelle-Écosse n'a pas de date fixe pour les élections, de sorte que nous sommes constamment prêts à organiser une EGP ou des élections partielles.

L'état constant de bonne préparation d'ENE garantit que nous exécutons bien nos tâches au jour le jour et que nous élaborons et distribuons bien les ressources nécessaires en temps voulu. Nous cherchons constamment à examiner les résultats obtenus et les processus de fonctionnement, dans l'optique d'améliorer le rendement global de l'organisme. Conformément aux buts stratégiques fixés, ENE a redoublé d'efforts en 2018-2019 afin de fixer la date butoir de préparation pour les élections au 1<sup>er</sup> avril 2020.



## Indicateurs pour le but stratégique n° 1

Activité à mesurer	Indicateur
Mesurer la qualité au moyen d'un programme de contrôle et d'observation après l'élection générale (ou l'élection partielle).	L'analyse effectuée après la 40 <sup>e</sup> EGP et l'élection partielle menée à Cumberland South sera utilisée afin d'élaborer et de définir des mesures de références relatives aux prochaines élections.
Prévoir un budget pour la 41 <sup>e</sup> EGP avec un coût (ajusté en fonction de l'inflation de l'IPC) identique à celui de la 40 <sup>e</sup> EGP et mesurer la rentabilité des activités par rapport à cette décision.	Le coût par électeur a été de 13,07 dollars pour la 40 <sup>e</sup> EGP, contre 12,89 dollars pour la 39 <sup>e</sup> EGP. Ceci représente une augmentation du coût de 1,4 %, alors que l'IPC a augmenté de 4,9 % sur la même période. Les coûts de la 41 <sup>e</sup> EGP seront estimés en 2019-2020, puis ajustés en fonction des changements apportés à la loi.
Fixer des objectifs précis et mesurables pour la formation, la communication et les autres aspects de l'organisation de l'événement et évaluer le travail accompli par rapport à des critères prédéfinis.	En 2019-2020, on définira des indicateurs pour ce résultat en vue de la 41 <sup>e</sup> EGP.
Parvenir aux objectifs en matière d'accessibilité en prenant les mesures suivantes :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• veiller à ce que 98 % des électeurs inscrits se trouvent à 15 minutes en voiture de leur bureau de vote le jour de l'élection;</li></ul>	Lors de la 40 <sup>e</sup> EGP, 99 % des électeurs se trouvaient à 15 minutes en voiture d'un bureau de vote.
<ul style="list-style-type: none"><li>• veiller à ce que les électeurs inscrits se trouvent à 25 minutes en voiture de leur bureau de scrutin anticipé;</li></ul>	Lors de la 40 <sup>e</sup> EGP, 98 % des électeurs se trouvaient à 25 minutes en voiture de leur bureau de scrutin anticipé.
<ul style="list-style-type: none"><li>• veiller à ce que les bureaux de vote le jour de l'élection respectent nos critères d'accessibilité pour les personnes handicapées;</li></ul>	Nos normes d'accessibilité ont été respectées dans 89 % des bureaux de vote le jour de l'EGP de 2017.
<ul style="list-style-type: none"><li>• élargir l'éventail des possibilités de participer au scrutin et d'obtenir un emploi dans le cadre du scrutin pour les personnes handicapées dans les bureaux des directeurs de scrutin et, quand cela est possible, dans les bureaux de vote;</li></ul>	Lors de la 40 <sup>e</sup> EGP, 10 des 17 personnes qui ont postulé par l'intermédiaire de reachAbility ont été embauchées pendant la période électorale. ENE rendra compte de ses efforts en vue d'élargir les possibilités d'emploi pour les électeurs handicapés lors des élections à venir.
<ul style="list-style-type: none"><li>• collaborer avec les associations de personnes handicapées pour offrir un niveau maximum d'accessibilité dans nos bureaux de vote.</li></ul>	Au total, 89 % des bureaux de vote étaient accessibles en fauteuil roulant lors de la 40 <sup>e</sup> EGP. ENE rendra compte de ses efforts en vue d'améliorer ce pourcentage lors de la 41 <sup>e</sup> EGP.



---

## Planification des activités de préparation électorale

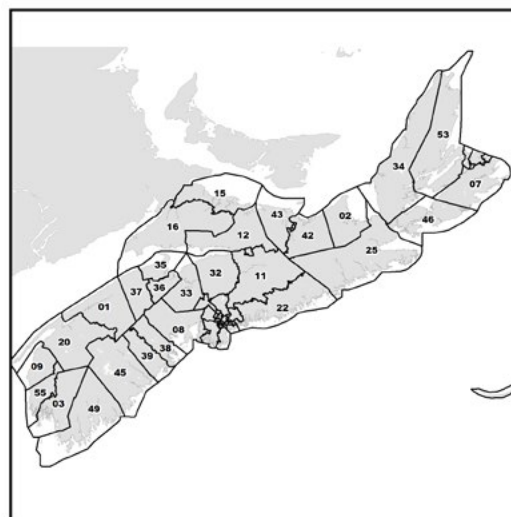
Le mandat d'ENE est de préparer et d'organiser des élections équitables et ouvertes à tous et à toutes de façon impartiale et professionnelle en Nouvelle-Écosse. Comme la Nouvelle-Écosse est la seule province du Canada sans date fixe pour ses élections, ENE doit prévoir la date la plus rapprochée lors de laquelle l'EGP pourrait se tenir, puis établir une planification et un budget à cet égard.

Huit des onze gouvernements provinciaux derniers étaient majoritaires et en général, le bref ordonnant la tenue d'une élection a été publié au début de la quatrième année de gouvernement. Étant donné que la dernière EGP a eu lieu le 30 mai 2017, la dernière date possible pour l'élection est le 30 mai 2022. Selon l'expérience acquise, en fixant la date butoir de préparation le 1<sup>er</sup> avril 2020 (34 mois après le début du mandat du gouvernement), nous sommes plus certains d'être entièrement préparés à l'éventuelle émission du bref. Par conséquent, ENE compte respecter la date butoir de préparation du 1<sup>er</sup> avril 2020.

Nous avons planifié notre travail pour la prochaine année en conséquence. Tous les efforts de préparation électorale en 2018-2019 visaient à atteindre ce but, selon les objectifs opérationnels définis dans notre plan stratégique.

## Délimitation des circonscriptions électorales

La loi sur l'Assemblée législative (*Nova Scotia House of Assembly Act*) exige la création d'une commission de délimitation des circonscriptions électorales indépendante pour faire des recommandations sur les limites et les noms de toutes les circonscriptions électorales provinciales de la Nouvelle-Écosse tous les dix ans. En 2017, la Commission sur la représentation effective des électeurs acadiens et afro-néo-écossais (la Commission sur la représentation effective des électeurs) a été établie et a présenté un certain nombre de recommandations qui respectaient le processus de création des limites des circonscriptions électorales provinciales. En se basant sur le rapport et les recommandations de la Commission sur la représentation effective des électeurs, la Chambre d'assemblée, par l'entremise de son comité spécial, a nommé la Commission de délimitation des circonscriptions électorales de 2018-2019 et formulé son mandat. Ce mandat décrit les critères pour procéder à la révision des limites des circonscriptions électorales en Nouvelle-Écosse et porte une attention particulière à la représentation effective.



---

Au cours de l'exercice de 2018-2019, ENE a soutenu les travaux de la Commission. Le personnel d'ENE a offert un soutien technique lié à l'analyse des données cartographiques et spatiales à la Commission lorsqu'elle produisait son rapport et formulait ses recommandations.

En novembre 2018, la Commission a publié un rapport préliminaire intitulé *Trouver un équilibre entre représentation effective et parité électorale*. Des séances de consultation publiques se sont tenues à l'échelle de la province. Le lundi 15 avril 2019, le rapport final, *Trouver un équilibre entre représentation effective et parité électorale*, a été publié, recommandant 55 circonscriptions électorales, soit quatre de plus que le nombre actuel de circonscriptions (51).

Le rapport a été soumis au premier ministre en avril 2019 en période d'intersession. Il sera présenté pour examen au cours de la séance de l'automne 2019 de la Chambre d'assemblée.

## Recrutement de directeurs du scrutin



En vertu de la loi électorale (*Elections Act*), la nouvelle délimitation des circonscriptions entraînera la dissolution automatique des nominations des directeurs de scrutin actuels.

Nommés par le DGE de la Nouvelle-Écosse, les directeurs de scrutin provinciaux organisent le processus électoral dans leur circonscription électorale. Lorsque de nouvelles limites entrent en vigueur en vertu d'une édic

de la Chambre d'assemblée, il faut procéder à la nomination de nouveaux directeurs du scrutin.

En prévision de ce changement, ENE a amorcé un concours et un processus de sélection au mérite en 2018-2019 afin d'établir un bassin de candidats qualifiés pour être nommés directeurs du scrutin. Dans

le cadre de ce processus, nous avons élaboré une marque de recrutement, lancé une campagne sur les médias sociaux et organisé 14 séances d'information publiques dans la province.

En 2019-2020, ENE poursuivra ce travail et procédera à des entrevues et des essais techniques en vue de nominations potentielles en début 2020.



---

## Recommandations de changements à apporter à la loi

Après chaque élection, les organismes responsables des élections du Canada procèdent normalement à l'évaluation pratique de leur loi applicable et formulent des recommandations à des fins d'amélioration au gouvernement. Dans le cadre de ce processus, on applique les enseignements tirés afin d'améliorer l'organisation et la conduite d'élections ultérieures ainsi que l'administration et l'encadrement continus des parties prenantes. ENE suit ce modèle de pratiques exemplaires et effectue la révision des améliorations législatives et réglementaires potentielles après chaque élection. Ce processus met normalement en jeu les commentaires de chaque partie prenante, comme les directeurs du scrutin, les agents officiels et la Commission électorale. ENE recueille toutes les rétroactions et les prend en considération en vue de leur intégration éventuelle à n'importe quel changement recommandé.

Après la 40<sup>e</sup> EGP, le DGE a proposé 25 recommandations visant à modifier la loi; la majorité d'entre elles ont été unanimement appuyées par la Commission électorale. Ces recommandations proposées ont été considérées par le gouvernement sans être déposées à la Chambre d'assemblée lors des séances de l'automne 2018 ou du printemps 2019. Les modifications législatives proposées seront de nouveau présentées au ministère de la Justice pour examen durant la séance de l'automne 2019.

À la lumière de l'expérience acquise dans le cadre de l'élection partielle de Cumberland South le 19 juin 2018, le DGE a émis trois autres recommandations de changements à apporter à la loi électorale (*Elections Act*). Les recommandations suivantes figurent dans le rapport sur l'élection partielle de Cumberland South publié en janvier 2019 :

---

**Recommandation 1 :** *Le DGE recommande d'introduire des honoraires du vérificateur plafonnés à 1 500 \$ relativement aux rapports financiers annuels et électoraux des partis enregistrés. Ce changement requiert la modification à la grille des frais (un règlement conforme à la loi électorale) qui sera présentée par le DGE au Conseil exécutif lors de la soumission de la prochaine mise à jour de la grille de frais.*

**Recommandation 2 :** *Le DGE recommande de supprimer l'exigence de vérifier le rapport financier des partis enregistrés ayant dépensé moins de 500 \$ dans le cadre d'une EGP ou d'une élection partielle.*

**Recommandation 3 :** *Le DGE recommande d'introduire une pénalité de 50 \$ par jour, jusqu'à un maximum de 1 500 \$, pour le dépôt tardif d'un rapport financier électoral par un parti enregistré ou un tiers, ou d'un rapport financier annuel par un parti enregistré.*



## Élection partielle de Cumberland South (19 juin 2018)

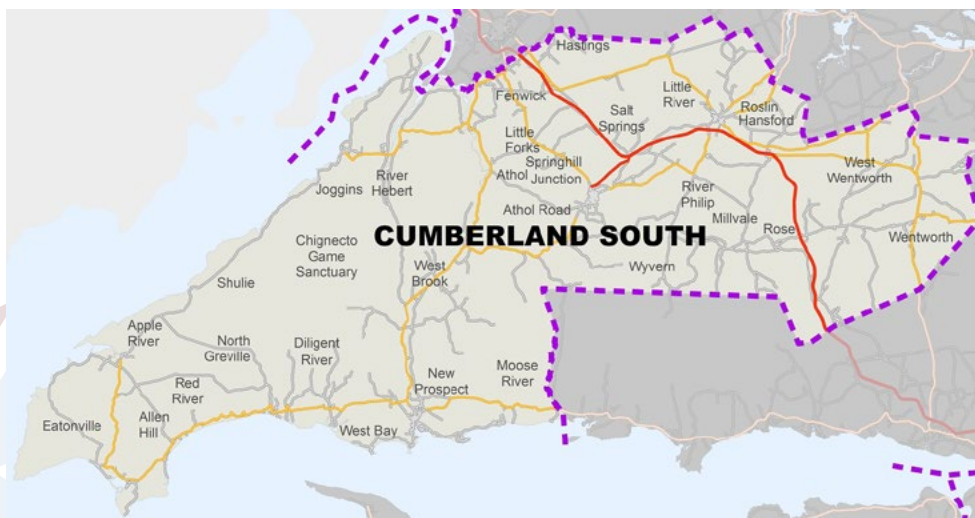
Jamie Baillie, chef du Parti progressiste-conservateur (PC) et membre de l'Assemblée législative a démissionné de son siège le 24 janvier 2018. Sa démission a laissé un poste vacant dans la circonscription de Cumberland South. Le jeudi 17 mai 2018, le bref a été émis en vertu de la loi électorale (*Elections Act*), ordonnant la tenue d'une élection à Cumberland South le mardi 19 juin.



Les possibilités de vote par anticipation ont commencé le lundi 21 mai, cinq jours après l'émission du bref. Il s'agissait du premier jour où le bureau de vote était ouvert au public et les électeurs pouvaient voter en remplissant un bulletin de vote en blanc. Les électeurs pouvaient choisir n'importe laquelle des possibilités de vote

par anticipation offertes. Le jour de l'élection, les électeurs devaient se rendre à leur bureau de vote assigné ou au bureau d'élection. À la fermeture des bureaux de vote le jour de l'élection, 5 790 des 10 927 personnes inscrites à la liste finale des électeurs de Cumberland South (53,0 %) avaient voté au total. Le jeudi 21 juin, on a déterminé que Tory Rushton (PC) avait remporté le plus de voix en fonction du recensement des suffrages; il a donc été déclaré élu.

Après la période couverte par ce rapport annuel, ENE a organisé une autre élection partielle le 18 juin 2019 dans la circonscription électorale de Sackville-Cobequid. ENE publiera un rapport complet sur l'élection partielle de Sackville-Cobequid cet hiver.





## 2<sup>E</sup> BUT

# Qualité des informations électorales

**La qualité d'une élection dépend dans une large mesure de la qualité des informations électorales utilisées et diffusées.**

Le rassemblement et la mise à jour des données relatives aux élections, notamment du registre des électeurs de la Nouvelle-Écosse, sont un aspect important du mandat d'ENE. Il est essentiel que nous nous appuyions sur les toutes dernières initiatives, en vue de veiller à ce que les informations soient dépourvues de données erronées et qu'elles soient exactes, complètes et, surtout, sécurisées.

ENE s'est engagé à améliorer la qualité de manière continue. À cette fin, nous évaluons et transformons continuellement les buts et les mesures liés à notre plan stratégique. La qualité des informations électorales englobe la production de rapports transparents sur les dépenses et le financement public.

Le présent rapport annuel est le premier à fournir des renseignements sur la façon dont nous dépensons notre budget. Il illustre les coûts liés à la réalisation du mandat de l'organisation, y compris le financement public qui est versé directement aux partis enregistrés. ENE prévoit d'inclure également un rapport financier audité au cours des années à venir; une telle mesure s'inscrit dans le mandat d'ENE et d'organismes indépendants semblables de la Nouvelle-Écosse et du Canada. Un rapport financier annuel (non audité) pour l'exercice de 2018-2019 est compris dans le présent rapport.

**Êtes-vous inscrit à la liste électorale?**



**ÉLECTIONS  
NOUVELLE-ÉCOSSE**

**Découvrez comment vous inscrire à la liste en cliquant ici.**

**1-800-565-1504**  **[elections@novascotia.ca](mailto:elections@novascotia.ca)**

---

## Indicateurs pour le but stratégique n° 2

Activité à mesurer	Indicateur
Déterminer la couverture de la liste électorale. On entend par « couverture » le pourcentage d'électeurs admissibles (personnes âgées de 18 ans et plus, ayant le statut de citoyen canadien et ayant habité dans la province pendant six mois) dont le nom figure sur la liste.	Nous avons rendu compte de la couverture de la liste électorale de 95,50 % après la 40 <sup>e</sup> EGP dans le volume I et fourni une mise à jour dans le volume II. Après la 39 <sup>e</sup> EGP de 2013, la couverture était, selon ENE, de 92,95 % Nous continuerons de rendre compte de ces chiffres après chaque EPG.
Effectuer des recherches qualitatives sur le niveau de compétence en lecture exigé pour nos renseignements publics et sur la pertinence des documents d'information.	En 2018-2019, nous avons mené des recherches sur le niveau de compétence en lecture exigé pour nos textes, car nous nous sommes engagés à rendre nos rapports faciles à lire et à comprendre. À la lumière de ces recherches, nous avons sélectionné le Test de lisibilité selon le niveau scolaire de Flesch-Kincaid pour nous aider à déterminer la lisibilité des textes. Le Test de Flesch-Kincaid mesure les années de scolarité jugées nécessaires pour comprendre un document. À l'avenir, ENE compte appliquer le Test de lisibilité selon le niveau scolaire de Flesch-Kincaid à tous nos rapports et renforcer cette pratique au moyen d'une politique en 2019-2020.
Rendre compte du niveau de compétence en lecture exigé pour les rapports, comme le rapport annuel du DGE et le rapport annuel sur le régime de contributions politiques.	Selon ENE, le niveau de compétence en lecture exigé pour le rapport sur l'élection partielle de Cumberland South est de 12,2, et celui pour le rapport de 2018 sur le régime de contributions politiques est de 12,3. Notre objectif est de produire des rapports de niveau 12,0 pouvant être lu par des élèves du secondaire.

---

## Partenariats de partage des données d'Élections Canada

Le registre des électeurs tient la liste complète des électeurs admissibles de la province, qui sont au nombre de plus de 756 000. Les informations figurant dans la liste sont recueillies et mises à jour directement auprès des électeurs, au moyen de mises à jour mensuelles des registres du permis de conduire, des statistiques de l'état civil et des dossiers médicaux et au moyen des mises à jour régulières du Registre national des électeurs d'Élections Canada.

Cette année, ENE a collaboré avec Élections Canada en vue de permettre aux Néo-Écossais admissibles de s'inscrire au registre en ligne. Cette initiative est basée sur l'utilisation du site Web d'ENE et du portail d'inscription électronique d'Élections Canada. Ce système permet aux électeurs de s'inscrire à l'aide d'un processus pratique en une seule étape. La collaboration entre Élections Canada et ENE synchronise nos efforts pour recueillir en temps opportun des données exactes et sécurisées sur les électeurs au profit des deux organismes en question. L'inscription en ligne a commencé en septembre 2018. De septembre 2018 à mars 2019, 52 électeurs néo-écossais se sont inscrits en ligne pour ajouter ou mettre à jour leurs renseignements figurant sur la liste des électeurs.



### 3<sup>E</sup> BUT

## Mobilisation et éducation des électeurs

---

Notre mandat exige de nous que nous veillions à ce que la population néo-écossaise reçoive des informations décrivant comment, quand et où voter lors des élections provinciales. Ces informations sont distribuées aux parties prenantes à l'interne et à l'externe – électeurs admissibles, candidats, fonctionnaires électoraux, partis politiques, associations de circonscription, tierces parties et membres de la Chambre d'assemblée – sur divers supports (documents imprimés, radios locales, sites Web, réseaux sociaux, portail interne, etc.). Il est essentiel pour la réussite de ce but stratégique que ces différents groupes participent à une communication bilatérale.

Ce troisième but englobe divers projets d'ENE, notamment la production d'un plan global de communication visant à guider les communications externes ainsi que l'élaboration et la diffusion de ressources prêtes pour l'élection contenant les messages cruciaux sur l'élection. Ces ressources comprennent des guides, des brochures, des vidéos et des formations en personne et en ligne destinés aux fonctionnaires électoraux et aux représentants des partis et des candidats potentiels.



---

### Indicateurs pour le but stratégique n° 3

Activité à mesurer	Indicateur
Définir des objectifs ciblés et mesurer la participation des éducateurs et des autres parties prenantes aux programmes d'ENE.	Les indicateurs pour ce but stratégique sont en cours d'élaboration, en guise de préparation à la 41 <sup>e</sup> GP. ENE compte collaborer avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en vue de solliciter la jeunesse; par exemple en invitant les jeunes à participer aux scrutins en tant que préposés au scrutin.

---

### Stratégie pour les Premières Nations

ENE continue de renforcer les relations établies avec les communautés des Premières Nations en Nouvelle-Écosse dans le cadre de la Stratégie pour les Premières Nations. Notre but est d'augmenter les possibilités de participation des communautés des Premières Nations et d'améliorer les services destinés à ces électeurs potentiels en misant sur la collaboration.

Dans le contexte de la 40<sup>e</sup> EGP, ENE a œuvré en collaboration étroite avec le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations pour améliorer les services électoraux offerts au sein de toutes les réserves dans le cadre de notre Stratégie pour les Premières Nations. L'initiative a commencé par une lettre commune adressée aux chefs des 13 bandes de la Nouvelle-Écosse par le DGE et par le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations, Morley Googoo, pour les encourager vivement à soutenir cette initiative. Ceci a conduit ensuite à l'embauche d'un agent des relations communautaires (ARC) pour la 40<sup>e</sup> EGP dans chaque bande. Les ARC ont collaboré avec le personnel d'ENE et avec son directeur de scrutin local pour veiller à ce que les listes d'électeurs utilisées dans leurs réserves soient à jour et exactes. Lorsqu'une réserve avait plus de 100 électeurs admissibles, elle acquérait un bureau de vote sur place, dirigé par des fonctionnaires des Premières Nations, un Aîné et un représentant des jeunes.

En 2018-2019, une nouvelle stratégie pour les Premières nations a été planifiée en vue de la 41<sup>e</sup> EGP. La stratégie tire profit des forces et des faiblesses apprises du travail mené au cours de la 40<sup>e</sup> EGP. Bien qu'ENE se soit engagé à travailler de manière plus collaborative avec les communautés des Premières nations, il a été reconnu que nous devons embaucher une personne d'ascendance autochtone à titre d'agent de liaison avec les Premières nations pour piloter et éclairer notre stratégie. De plus, notre stratégie correspond à notre volonté de collaborer de nouveau avec Morley Googoo, chef régional de l'Assemblée des Premières Nations, afin de profiter de ses conseils et

---

de son leadership précieux. Cette initiative aurait dû être mise en branle en mars 2019, mais en raison des contraintes budgétaires de l'exercice financier de 2019-2020, elle a été mise en veilleuse.

Vous trouverez un exemplaire du rapport sur la stratégie pour les électeurs des Premières Nations (*First Nations Elector Strategy Report*) sur le site Web d'ENE, à l'annexe E du rapport *Volume II: Report on the Conduct of the May 30, 2017 Provincial General Election and Recommendations for Legislative Change* offert en ligne sur le site Web d'ENE.

## Initiative relative aux nouveaux citoyens canadiens



Les nouveaux citoyens forment un groupe important de parties prenantes. Notre but est de nous assurer que les nouveaux citoyens comprennent leurs droits en tant qu'électeurs admissibles et qu'ils sachent comment s'inscrire au registre des électeurs et accéder aux bureaux de vote de la Nouvelle-Écosse.

Pour atteindre cet objectif en 2018-2019, ENE a élaboré des brochures d'information à l'intention des nouveaux citoyens canadiens. Notre trousse de documents comprend une lettre de bienvenue du DGE, une brochure destinée aux nouveaux citoyens qui explique le processus électoral de la Nouvelle-Écosse et une brochure qui explique comment s'inscrire au registre des électeurs de la Nouvelle-Écosse.

En collaboration avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, nous avons commencé à assister aux cérémonies de citoyenneté en janvier 2019. Aussi souvent que possible, un membre de la direction d'ENE assiste aux cérémonies de citoyenneté et souhaite la bienvenue aux personnes qui reçoivent leur citoyenneté le jour en question. Dans le cadre de cette initiative, nous avons distribué plus de 300 trousse de documentation aux nouveaux Canadiens.

## Prix « Qualité – Service – Valeur »

Chaque année, le DGE remet ces prix aux personnes qui ont fait un travail d'excellent niveau sur le plan de la qualité, du service et de la valeur attachée au processus électoral, dans les années entre les EGP ainsi que pendant l'année de l'EGP. Les lauréats des prix « Qualité – Service – Valeur » (QSV) sont nommés par les employés d'ENE ou à la suite de l'envoi d'une lettre de recommandation d'une partie prenante.





Cette année, un prix QSV a été décerné à M. Cameron MacKeen pour le service dévoué et de longue haleine qu'il a rendu en travaillant pour la Commission électorale. M. MacKeen est avocat criminaliste et réside à Halifax avec sa famille. Il est un mordu de politique et a représenté le Parti progressiste-conservateur de la Nouvelle-Écosse au sein de la Commission électorale depuis 2012. ENE remercie M. MacKeen pour ses nombreuses années de conseils avisés et le félicite de son prix.

*Légende de la photo : M. Cameron MacKeen, lauréat du prix « Qualité – Service – Valeur » de 2018*

## **Journée de la démocratie de 2018**

ENE a célébré la semaine de la démocratie du 15 au 21 septembre 2018. Par l'entremise de notre site Web et de nos médias sociaux, nous avons offert des conseils relatifs à l'inscription des électeurs à la liste électorale et à la recherche de renseignements éducatifs et approfondis. Nous avons également partagé de l'information sur les initiatives en matière de démocratie prises par Élections Nouvelle-Écosse et d'autres instances électorales au Canada.

La Semaine canadienne de la démocratie est organisée par Élections Canada, un organisme non partisan créé par le Parlement, et vise à sensibiliser le public, et particulièrement les jeunes, à la démocratie et à l'importance du vote. Basé sur la Journée internationale de la démocratie des Nations Unies qui est célébrée le 15 septembre, cet événement prend vie dans le cadre d'une semaine d'activités visant à souligner les traditions et les accomplissements démocratiques du Canada.

## **Conseil consultatif en matière d'éducation**

En 2018-2019, ENE a fondé un conseil consultatif en matière d'éducation composé d'éducateurs néo-écossais. Ce groupe nous aide à évaluer et exploiter les documents existants relatifs à l'éducation civique qui se trouvent sur notre site Web et à élaborer de nouveaux plans de cours pour aider les jeunes à approfondir leurs connaissances en matière de démocratie. Une fois achevés, ces plans de cours prédéfinis seront accessibles aux enseignants à partir du site Web d'ENE. Ils respecteront également les objectifs du curriculum provincial afin de pouvoir être utilisés en classe. Ce travail s'appuie sur les efforts de l'année dernière qui visaient à stimuler la participation des jeunes au processus électoral. Ces efforts ont abouti à l'introduction d'un nouveau cours de neuvième année en Nouvelle-Écosse dès l'année scolaire de 2018-2019.

## 4<sup>E</sup> BUT

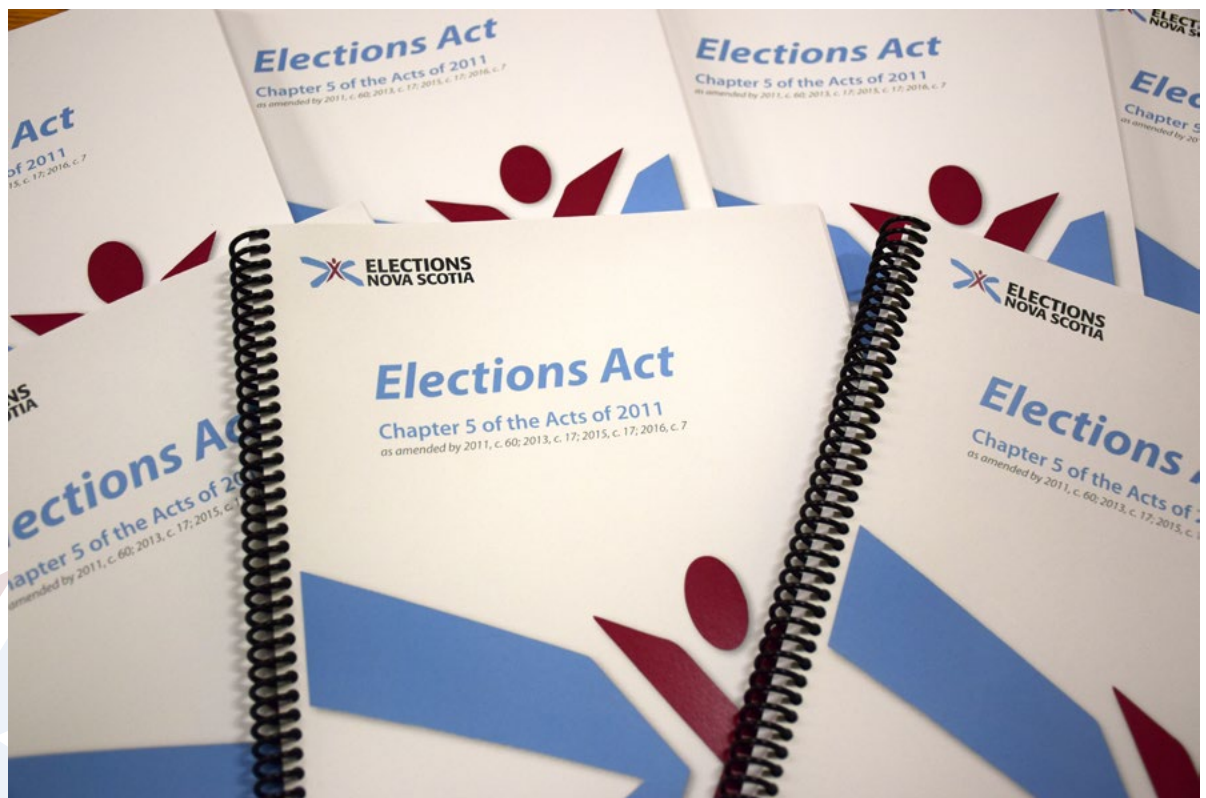
# Respect de la loi électorale (*Elections Act*)

---

Le contrôle du respect de la loi électorale (*Elections Act*) est une fonction importante d'ENE. Il faut pour cela des mesures en vue d'éduquer et d'informer le grand public, les dirigeants responsables des partis enregistrés, les candidats des associations de circonscription électorale (ACE) et les tierces parties et en vue de mener l'enquête sur des cas possibles d'infraction à la loi.

ENE propose aux représentants des candidats, aux partis, aux associations de circonscription et aux tierces parties des formations en vue de les doter des outils nécessaires pour qu'ils gèrent leurs finances dans le respect de la loi électorale. Ces formations comprennent des séances en personne, des vidéos de formation en ligne, des brochures thématiques et des manuels décrivant les processus et procédures financiers selon la loi électorale.

ENE déploie tous les efforts pour fournir des interprétations claires de la loi aux diverses parties intéressées en vue de veiller au respect de la loi électorale. Lors de la 40<sup>e</sup> EGP, les médias traditionnels et les réseaux sociaux ont été surveillés afin de mettre en évidence les cas où il y aurait pu avoir une infraction à la loi, commise de façon délibérée ou par inadvertance. Les comptes d'ENE sur les réseaux sociaux ont servi à éduquer le grand public au sujet des domaines pertinents et intéressants de la loi, afin de contribuer à la prévention des infractions.





---

## Indicateurs pour le but stratégique n° 4

Activité à mesurer	Indicateur
Mesurer le nombre d'infractions débouchant sur des ententes de conformité. ENE rendra compte des cas où les partis enregistrés et les ACE n'ont pas respecté les exigences de production de rapports annuels.	En 2018-2019, une enquête sur une question de conformité a été menée dans la circonscription électorale de Northside-Westmount et a entraîné la production d'un rapport en avril 2018 et de trois ententes de conformité.
Les objectifs pour les exercices financiers de 2018-2019 et de 2019-2020 et pour la 41 <sup>e</sup> EGP sont de n'avoir aucun cas d'infraction ou de non-respect des exigences.	Le parti Atlantica et son ancien chef ont également conclu une entente de conformité en 2018 relativement aux prêts mentionnés dans le rapport annuel de 2017.
Mesurer le respect par les parties prenantes, dans le domaine du financement électoral, des délais pour le dépôt des rapports.	ENE rend compte du respect des délais de dépôt dans son rapport annuel sur les contributions et ses rapports sur les élections.

## Suspension et réintégration du parti Atlantica

Le 20 juin 2018, le parti Atlantica de la Nouvelle-Écosse a été suspendu, car le dépôt de ses états financiers n'était pas conforme aux exigences de la loi électorale (*Elections Act*). Un prêt impayé de l'ancien chef du parti posait également problème. La suspension a été levée le 16 août 2018, après que le parti Atlantica ait déposé ses rapports financiers finaux et présenté un plan visant à résoudre les problèmes liés au prêt afin de prouver à ENE qu'il respectait les exigences de la loi électorale.

## 5<sup>E</sup> BUT

# Amélioration continue de l'efficacité individuelle et organisationnelle

L'amélioration de l'efficacité individuelle et organisationnelle est un élément clé si nous voulons réaliser nos buts et maintenir notre cap. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre de vue notre vision et notre mandat. Dans un environnement dynamique comme le nôtre, il faut que nous cherchions constamment à comparer les résultats de nos initiatives aux buts que nous nous sommes fixés et à adapter nos processus de travail selon ce qui est nécessaire pour surmonter les difficultés du moment.

Les indicateurs d'efficacité organisationnelle et d'amélioration continue sont conformes au plan stratégique quinquennal mentionné plus haut dans ce document. ENE fait preuve de vigilance pour ce qui est de ses efforts visant à insuffler une culture de l'apprentissage à l'ensemble de l'organisme, avec un accent mis sur le recours à des pratiques exemplaires et à des activités de perfectionnement professionnel et du personnel. Nous nous efforçons également d'avoir des structures en place qui nous donnent la souplesse dont nous avons besoin, tout en évitant tout dépassement des coûts.

Chez ENE, nous nous concentrons sur nos efforts pour attirer et retenir au sein de l'organisme des employés motivés, afin que l'organisme poursuive en continu son développement et sa croissance. Pour cela, nous renforçons les capacités de l'organisme sur les plans du leadership, de la prise de décisions et de la structure; nous cherchons à renforcer les capacités des gens, les processus de travail et les systèmes; et nous travaillons sur la culture de l'organisme. Quand nous découvrons des faiblesses, nous élaborons et mettons en œuvre ou adaptons des stratégies et des processus visant à améliorer la situation et à garantir la poursuite du développement et de la croissance de notre organisme.

### Indicateurs pour le but stratégique n° 5

Activité à mesurer	Indicateur
Mettre au point un indice de formation et mesurer le travail des gens à l'aide de l'indice, afin de disposer d'un indicateur global de la participation des membres de l'organisme à des activités de formation internes et externes, à des projets de partenariat et aux initiatives de coopération avec d'autres instances.	La conception de l'indice et des indicateurs qui serviront à le calculer sont en cours d'élaboration et nous rendrons compte des progrès accomplis dans des rapports annuels ultérieurs.

---

## Évaluation des sujets présentant un intérêt pour les électeurs et les députés

En 2018-2019, ENE a poursuivi ses efforts de modernisation des processus électoraux afin de répondre aux attentes et aux besoins changeants des parties prenantes. ENE applique les enseignements tirés de chaque élection afin de faire évoluer le modèle électoral. Il est certes indispensable que le modèle existant évolue, mais il faut que cette évolution se fasse à une cadence acceptable pour toutes les parties prenantes, afin de ne pas mettre en péril la confiance qu'elles accordent à notre capacité d'organiser des élections équitables et ouvertes à toutes et à tous. Les risques et les possibilités liés à l'évolution du processus électoral sont eux-mêmes en fluctuation permanente. La loi autorise le DGE à se faire conseiller par des comités consultatifs et elle autorise également les comités d'experts à examiner l'évolution de la situation et les meilleures pratiques adoptées.

Auparavant, le DGE cernait les sujets d'intérêt clé pouvant faire l'objet de recherches et de rapports dans le cadre du processus de planification stratégique d'ENE. La section suivante comprend une mise à jour de notre travail concernant ces domaines :

### Évaluation de la cybersécurité

Au cours des dernières années, les cybermenaces visant les processus démocratiques ont augmenté et nous estimons que la Nouvelle-Écosse ne peut y échapper. En examinant le travail et les rapports du Centre de la sécurité des télécommunications (CST), du Centre Brennan pour la justice et du Centre pour l'étude des institutions démocratiques de l'Université de la Colombie-Britannique et en collaboration avec les organismes responsables des élections au Canada, ENE a cherché à clarifier les types de menaces qui sont en jeu ainsi que son rôle dans la détection des attaques et la lutte contre celles-ci.

Le CST a publié deux rapports sur les menaces contre le processus démocratique du Canada et un Guide de cybersécurité à l'intention des équipes chargées des campagnes électorales. Le rapport définit trois cibles potentielles :

- les organes responsables de la gestion des élections;
- les partis politiques et les politiciens;
- les médias.

Le CST a conclu qu'il est très probable que les électeurs canadiens feront face à des activités d'ingérence en ligne avant et pendant les élections générales de 2019.

On a planifié, par l'entremise du Secrétariat de la coordination électorale (SCE), d'organiser une table ronde sur la cybersécurité vers la fin de l'exercice financier de 2018-2019. Le SCE concentre ses efforts sur les organes responsables de la gestion

---

des élections fédéral, provinciaux et territoriaux et travaille sur des projets communs afin de gagner du temps et de l'argent, et de tirer profit de l'expertise des acteurs à l'échelle nationale.

La table ronde sera axée sur quatre objectifs clés :

- 1** déterminer les cybermenaces principales;
- 2** explorer les occasions de contrer ces menaces;
- 3** définir des rôles relatifs à la cybersécurité au sein des organes responsables de la gestion des élections;
- 4** formuler des recommandations à l'intention du comité directeur du SCE sur les domaines pertinents pour lesquels il pourrait produire des résultats tangibles.

Cette table ronde devrait avoir lieu en début avril à Regina, en Saskatchewan. ENE a prévu de participer à cette table ronde.

ENE continuera de produire des rapports sur ce travail et sollicitera les commentaires des principales parties prenantes, y compris la Commission électorale, à propos de ces menaces et des livrables nécessaires pour éviter les cybermenaces potentielles.

### **Fonctionnement des processus électoraux**

Au Canada, cela fait plusieurs décennies que les organes responsables de la gestion des élections sont conscients de la nécessité de moderniser les processus électoraux conventionnels. Des initiatives importantes de modernisation sont en cours ici même et dans la majorité des 13 provinces et territoires. ENE cherche constamment des manières d'améliorer les services offerts aux électeurs et aux candidats de la Nouvelle-Écosse en examinant les tendances et les normes en vigueur dans le fonctionnement des élections et en surveillant ce que les autres organes responsables de la gestion des élections accomplissent ailleurs au Canada. Après la 40<sup>e</sup> EGP et en préparation de la 41<sup>e</sup> EGP, l'équipe de soutien opérationnel s'est engagée à rationaliser et à simplifier la documentation et les processus utilisés lors des élections. Les élections partielles ont servi de terrain d'essai pour ces changements, qui, à ce jour, se sont avérés efficaces. Dans la mesure du possible, ENE recrute des directeurs de scrutin adjoints et leur personnel de base clé afin d'occuper les postes de préposés au scrutin sur le terrain. Le succès a été mesuré par des sondages menés auprès du personnel sur le terrain, des électeurs, des partis et des candidats avant et après les élections. De plus, l'équipe de soutien opérationnel a travaillé en étroite collaboration avec la division de la technologie de l'information d'ENE afin de mettre au point des processus de vote qui intègrent davantage d'automatisation. Ces processus ont abouti à des recommandations législatives relatives aux procédures de vote par anticipation.

---

## Financement électoral

Les différentes instances du Canada ont divers ensembles de règles régissant leur régime de financement des partis politiques. Au cours des dernières années, dans d'autres instances, les députés ont entrepris un examen du régime de financement et apporté, dans certains cas, des modifications importantes. Comme à son habitude, le DGE a recommandé des changements au régime de financement de la Nouvelle-Écosse de même que d'autres propositions de modifications législatives. Ce rapport comprend une « analyse du contexte » relative à ce qui est offert et envisagé par les autres instances canadiennes.

## SharePoint

En 2018, en raison de la 40<sup>e</sup> EGP, nous avons suspendu la mise en œuvre de SharePoint. Au cours de l'exercice financier de 2018-2019, ENE a mis au point un système de collaboration en ligne dans SharePoint, qui sera utilisé par tous les membres du personnel dans les différents secteurs d'ENE. Nous sommes maintenant prêts à aller de l'avant avec la mise en œuvre. Notre site SharePoint devrait être pleinement fonctionnel au cours de l'exercice financier de 2019-2020.

## Données du recensement d'Élections Nouvelle-Écosse

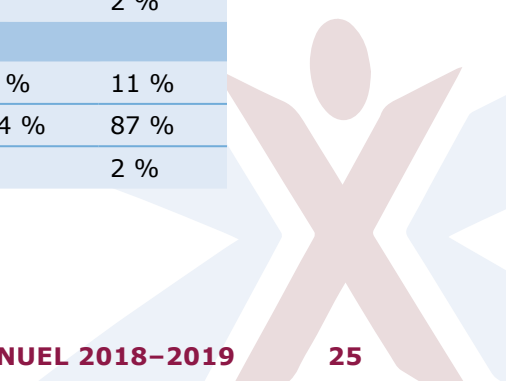
ENE est favorable à l'objectif visant à mettre sur pied un organisme plus divers, en tenant compte de la composition démographique de la population de la province.

En s'appuyant sur l'enquête *Soyez du nombre!* de la Commission de la fonction publique, parue en 2016, ENE a rassemblé des données de recensement auprès des directeurs de scrutin, des consultants et du personnel du siège de l'organisme, en vue de déterminer où le personnel d'ENE se situe à l'heure actuelle.

L'exercice financier de 2018-2019 est la quatrième année pendant laquelle ENE procède à ce recensement. Il nous fournira des données de référence pour mesurer la diversité au sein de l'organisme. Lors des deux premières années de recensement, la taille de l'échantillon était plus importante, avec 127 répondants potentiels en 2016 et 160 répondants potentiels en 2017. La taille de l'échantillon a été plus petite (59) en 2018, parce que le recensement est tombé après l'élection générale. En 2018-2019, la taille de l'échantillon est passée à 54 répondants, et ce, principalement parce qu'il ne s'agit pas d'une année électorale et qu'il y a actuellement 17 postes vacants de directeurs de scrutin. Le taux de réponse à ce recensement facultatif a été de 85 %.

	Employés du gouvernement de la N.-É.	Élections Nouvelle-Écosse			
	2016	2016	2017	2018	2019
<b>Études</b>					
Études secondaires partielles	2 %	*	*	*	*
Diplôme du secondaire, diplôme de formation générale ou équivalent	68 %	9 %	13 %	6 %	2 %
Études professionnelles partielles	1 %	*	3 %	4 %	2 %
Diplôme d'une école professionnelle	6 %	5 %	5 %	*	*
Études postsecondaires partielles (collège ou université)	11 %	22 %	16 %	20 %	17 %
Diplôme du postsecondaire (collège ou université)	72 %	66 %	64 %	70 %	78 %
Préfère ne pas répondre	2 %	*	*	*	
<b>Âge</b>					
Moins de 18 ans	1 %	*	*	*	*
Entre 18 et 24 ans	7 %	*	3 %	*	*
Entre 25 et 34 ans	12 %	1 %	8 %	2 %	2 %
Entre 35 et 44 ans	26 %	11 %	10 %	8 %	17 %
Entre 45 et 54 ans	34 %	13 %	14 %	12 %	11 %
Entre 55 et 64 ans	23 %	43 %	35 %	32 %	35 %
Plus de 65 ans	2 %	31 %	30 %	46 %	33 %
Préfère ne pas répondre	2 %	*	*	*	4 %
<b>Communauté patrimoniale</b>					
Communauté acadienne	7 %	6 %	9 %	12 %	7 %
Communauté afro-néo-écossaise	4 %	*	*	*	*
Communauté gaélique	6 %	4 %	1 %	10 %	11 %
Communauté mi'kmaq	2 %	1 %	8 %	2 %	*
Aucune	76 %	82 %	81 %	74 %	74 %
Préfère ne pas répondre	5 %	2 %	1 %	2 %	7 %

	<b>Employés du gouvernement de la N.-É.</b>		<b>Élections Nouvelle-Écosse</b>		
	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Culture/appartenance ethnique</b>					
Blanche	81 %	84 %	84 %	82 %	85 %
Autochtone**	2 %	1 %	10 %	*	*
Asiatique	2 %	3 %	1 %	*	4 %
Noire**	3 %	*	*	2 %	*
Latine/hispanique	2 %	*	*	*	*
Moyenne-orientale	7 %	1 %	1 %	2 %	2 %
Multiraciale	2 %	1 %	2 %	2 %	2 %
Autre	4 %	*	*	2 %	*
Préfère ne pas répondre	5 %	10 %	2 %	10 %	4 %
<b>Sexe</b>					
Masculin	35 %	**	41 %	62 %	52 %
Féminin	60 %	**	57 %	38 %	45 %
Autre	2 %	**	*	*	*
Préfère ne pas répondre	3 %	**	2 %	*	2 %
<b>Quelle(s) langue(s) maîtrisez-vous à l'heure actuelle? Vous pouvez donner plus d'une réponse.</b>					
Anglais	87 %	100 %	100 %	94 %	98 %
Français	7 %	9 %	8 %	8 %	4 %
Gaélique	*	*	*	*	*
Mi'kmaq	*	*	3 %	*	*
Langues physiques	*	*	*	*	*
Autres langues	2 %	5 %	5 %	8 %	9 %
<b>Statut d'immigrant</b>					
Oui	6 %	7 %	7 %	10 %	15 %
Non	92 %	92 %	92 %	90 %	83 %
Préfère ne pas répondre	2 %	1 %	1 %	*	2 %
<b>Personne handicapée</b>					
Oui**	9 %	6 %	8 %	6 %	11 %
Non	87 %	93 %	91 %	94 %	87 %
Préfère ne pas répondre	3 %	1 %	1 %	*	2 %



	<b>Employés du gouvernement de la N.-É.</b>		<b>Élections Nouvelle-Écosse</b>		
	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Vous faut-il des aménagements en milieu de travail?</b>					
Oui	28%	29%	8%	2%	7%
Non	59%	71%	83%	98%	4%
Préfère ne pas répondre	13%	*	8%	*	*
<b>Depuis combien d'années au total (pas nécessairement consécutives) travaillez-vous pour le gouvernement de la Nouvelle-Écosse/Élections Nouvelle-Écosse à un titre quelconque?</b>					
Moins de 5 ans	22 %	62 %	65 %	38 %	35 %
De 5 à 10 ans	27 %	19 %	20 %	36 %	24 %
De 11 à 15 ans	15 %	9 %	6 %	4 %	13 %
De 16 à 20 ans	12 %	2 %	3 %	12 %	7 %
21 ans ou plus	22 %	4 %	4 %	10 %	9 %
Préfère ne pas répondre	1 %	*	*	*	2 %
<b>Taille de l'échantillon***</b>	<b>11 048</b>	<b>127</b>	<b>160</b>	<b>59</b>	<b>54</b>
	<b>~ 50 %</b>	<b>85 %</b>	<b>99 %</b>	<b>85 %</b>	<b>85 %</b>

Nota : Certains chiffres ayant été arrondis, il est possible que les totaux ne fassent pas 100 %.

\* Moins de 1 %.

\*\* Population active en N.-É. : Autochtones 3 %, Noirs 2 %, personnes handicapées 10 %.

\*\*\* La taille de l'échantillon correspond au nombre de personnes à qui l'enquête a été envoyée, y compris le personnel de base d'ENE, les directeurs du scrutin et le personnel administratif.

## Renforcement de la transparence

Le directeur général des élections s'est engagé à renforcer la transparence en ce qui a trait aux demandes de remboursement des déplacements et des dépenses des cadres supérieurs d'ENE pour les déplacements dépassant un coût de 250 dollars. Comme l'organisme tient à avoir un personnel professionnel utilisant des pratiques exemplaires pour mener les élections en Nouvelle-Écosse, par souci du respect des principes démocratiques en Nouvelle-Écosse, le personnel effectue des déplacements dans d'autres régions du Canada afin de pouvoir observer les innovations en la matière. Les déplacements interprovinciaux concernent des activités de perfectionnement professionnel et des projets communs entre les provinces. En 2017-2018, le coût total comparé s'était élevé à 17 485 dollars. Les formations et les réunions liées aux élections ont débouché sur un coût total de 19 774 dollars en 2018-2019.



Nom	Titre	Événement	Coût
Richard Temporale	DGE	Programme des visiteurs d'Élections Ontario	898
		Conférence des administrateurs d'élections du Canada à Terre-Neuve	1 652
		Programme des visiteurs d'Élections Winnipeg	1 816
		Observation des processus référendaires en Colombie-Britannique	1 996
		Réunion des directeurs généraux à Ottawa et réunion avec Compugen à Toronto	1 303
Peter Gzowski	DGAE	Programme des visiteurs d'Élections Ontario	1 210
		Conférence des administrateurs d'élections du Canada à Terre-Neuve	1 692
		Observation des processus référendaires en Colombie-Britannique	2 059
Dorothy Rice	Directrice générale des finances électorales	Conférence des administrateurs d'élections du Canada à Terre-Neuve	1 565
Lindsay Rodenkirchen	Directrice de l'exploitation	Conférence des administrateurs d'élections du Canada à Terre-Neuve	1 245
		Formation en leadership exécutif et réunion en Ontario	770
Naomi Shelton	Directeur des politiques et de la communication	Réunion du sous-comité sur la sensibilisation et l'éducation civique en Ontario	1 000
		Introduction à la formation en gestion électorale en Alberta	1 388
Linda Fares	Directrice des TI	Conférence des administrateurs d'élections du Canada à Terre-Neuve	1 179
<b>Total</b>			<b>19 774</b>



---

## Rapport sur les dépenses publicitaires

ENE rend compte des dépenses publicitaires depuis 2016. L'évolution du paysage publicitaire fait que nous disposons de solutions de substitution aux publicités conventionnelles. En rendant compte de ces données, nous fournissons des éléments de référence pour pouvoir faire des comparaisons à l'avenir, afin de renforcer la transparence et la responsabilisation des parties intéressées en ce qui a trait à l'utilisation de l'argent des contribuables pour la publicité.

Comme nous l'avons indiqué dans nos rapports antérieurs, le DGE a recommandé d'éliminer l'exigence de publication de l'avis d'élection et de la décision de tenir un scrutin dans un journal.

	Radio	Presse écrite	Médias sociaux	En ligne	Conception et élaboration des publicités	Total
<b>2018-2019</b> <b>Élection partielle de Cumberland South</b>		1 815 \$				<b>1 815 \$</b>
<b>2017-2018</b> <b>Élection générale 30 mai 2017</b>	43 194 \$	20 560 \$		1 840 \$	1 595 \$	<b>67 188 \$</b>
<b>2016-2017</b> <b>Élection partielle d'Halifax- Needham</b>	9 327 \$	26 787 \$	300 \$			<b>36 414 \$</b>

## Lisibilité

ENE s'est engagé à rendre nos rapports faciles à lire et à comprendre. À cette fin, nous mesurons la lisibilité de nos documents destinés au public à l'aide du Test de lisibilité selon le niveau scolaire de Flesch-Kincaid afin d'en améliorer la lisibilité.

Le Test de Flesch-Kincaid mesure les années de scolarité jugées nécessaires pour comprendre un document. Notre objectif est de produire des rapports de niveau 12,0 pouvant être lu par des élèves du secondaire. Le rapport comprend donc des renseignements spécialisés destinés à des lecteurs qui sont bien informés sur le sujet.

Le niveau de lisibilité du présent rapport (12,4) se situe dans notre plage acceptable.

---

## Loi FOIPOP et demande d'accès aux informations

ENE est attaché à la transparence et à la responsabilisation et l'organisme répond aux demandes d'information aussi rapidement que possible. La majorité des demandes d'informations adressées à l'organisme — les demandes relatives à la loi électorale, aux données sur des élections antérieures ou aux rapports financiers sur les élections, par exemple — sont traitées de façon informelle. La plupart des informations demandées sont faciles à trouver en ligne sur le site [electionsnovascotia.ca](http://electionsnovascotia.ca) ou figurent dans les rapports publiés par l'organisme. Nous recevons également des demandes d'informations plus générales dans le cadre du processus défini dans la loi FOIPOP (*Freedom of Information and Protection of Privacy Act*) sur l'accès aux informations et la protection de la vie privée.

Au cours de l'exercice financier de 2018-2019, nous n'avons pas reçu de demande d'information.

## Rôle de la Commission électorale

Les membres de la Commission électorale, qui a été créée en vertu de la loi électorale (*Elections Act*), prodiguent des conseils au DGE sur le déroulement des élections. La Commission électorale se compose d'un président, que nomme le gouverneur en conseil pour une durée de cinq ans, et de deux personnes nommées pendant deux ans par les chefs des différents partis enregistrés ayant des députés siégeant à la Chambre d'assemblée.

### PRÉSIDENT : Vince MacLean

Parti libéral de la Nouvelle-Écosse	Nouveau Parti démocratique de la Nouvelle-Écosse	Parti progressiste-conservateur de la Nouvelle-Écosse
Jane O'Neill	Don Fraser	George White
Ellen Burke	Jill Houlihan	Stephen Taylor

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE 2018-2019 D'ENE

## États financiers annuels

### 1 État des coûts d'ENE en 2018-2019 par catégorie comparativement au budget

Le budget annuel est présenté chaque année à un comité législatif, qui examine et recommande des prévisions budgétaires au ministère des Finances et du Conseil du Trésor afin qu'elles soient incluses dans les prévisions budgétaires du gouvernement. Au cours de l'année, les prévisions sont soumises périodiquement au ministère des Finances et du Conseil du Trésor.

Budget et coûts d'ENE en 2018-2019	Coûts réels	Budget
Administration	2 287 356	2 490 000
Prestation de services	146 741	300 000
Financement public	699 360	704 000
Activités liées aux élections et aux élections partielles	150 104	
Plébiscites	20 043	
<b>Total</b>	<b>3 303 605</b>	<b>3 494 000</b>

### 2 Coûts des activités liées à l'élection partielle de Cumberland South (19 juin 2018)

Les coûts de chaque élection sont répertoriés dans les rapports postélectorales. L'état des coûts de l'élection partielle de Cumberland South, tenue en 2018-2019, est compris dans le présent rapport pour en assurer l'exhaustivité.

Coûts de l'élection partielle de Cumberland South	
Catégorie	Coût
Fonctionnaires électoraux	27 778
Recenseurs	0
Bureaux de vote	6 212
Frais postaux et d'expédition par messenger	6 159
Impression de bulletins et de cartes d'information de l'électeur (CIE)	4 822
Baux des bureaux et d'équipement	6 100
Frais de bureau	3 868
Salaires	35 894
Téléphone et internet	1 185
	<b>92 018</b>
Coûts indirects d'ENE (y compris la publicité)	20 283
	<b>112 3001</b>
Remboursement des candidats	34 782
Remboursement des honoraires du vérificateur	3 021
	<b>150 104</b>
<b>Nombre d'électeurs</b>	<b>10 927</b>

### 3 Financement public annuel de 2010 à 2019 par parti enregistré

Le financement est versé annuellement par la Nouvelle-Écosse à chaque parti directement sous la forme de versements annuels, et indirectement, par le biais des crédits d'impôt payés aux individus qui versent une contribution directe aux partis politiques enregistrés. ENE est responsable de distribuer le financement public annuel, et de délivrer et produire des reçus électroniques pour les déclarations fiscales conformément à la loi électorale. Chaque année en juin, ENE publie un rapport sur les contributions politiques sur son site Web. Ce rapport répertorie les individus ayant versé plus de 200 dollars aux partis et aux associations de circonscription au cours de l'année civile précédente. ENE fournit un soutien aux personnes responsables de l'administration financière et de la production de rapports afin qu'elles respectent les exigences en matière de production de rapports.

Le tableau cidessus résume les paiements versés directement à chaque parti enregistré depuis 2010.

Année	Parti enregistré					Total
	Parti vert	Parti libéral	Nouveau Parti démocratique	Parti Atlantica	Parti progressiste-conservateur	
2010	14 454	168 240	279 834		151 805	<b>614 333</b>
2011	14 772	171 941	285 990		155 144	<b>627 848</b>
2012	15 156	176 410	293 423		159 176	<b>644 165</b>
2013	15 429	239 083	298 704		168 337	<b>721 554</b>
2014	5 722	308 362	181 051		177 531	<b>672 666</b>
2015	5 758	310 263	182 167		178 626	<b>676 813</b>
2016	5 828	314 065	184 400		180 815	<b>685 108</b>
2017	16 526	318 057	186 744	2 282	230 507	<b>754 115</b>
2018	18 927	269 411	146 795	2 776	243 845	<b>681 754</b>



---

#### 4 Prévisions budgétaires d'ENE pour l'exercice 2019-2020

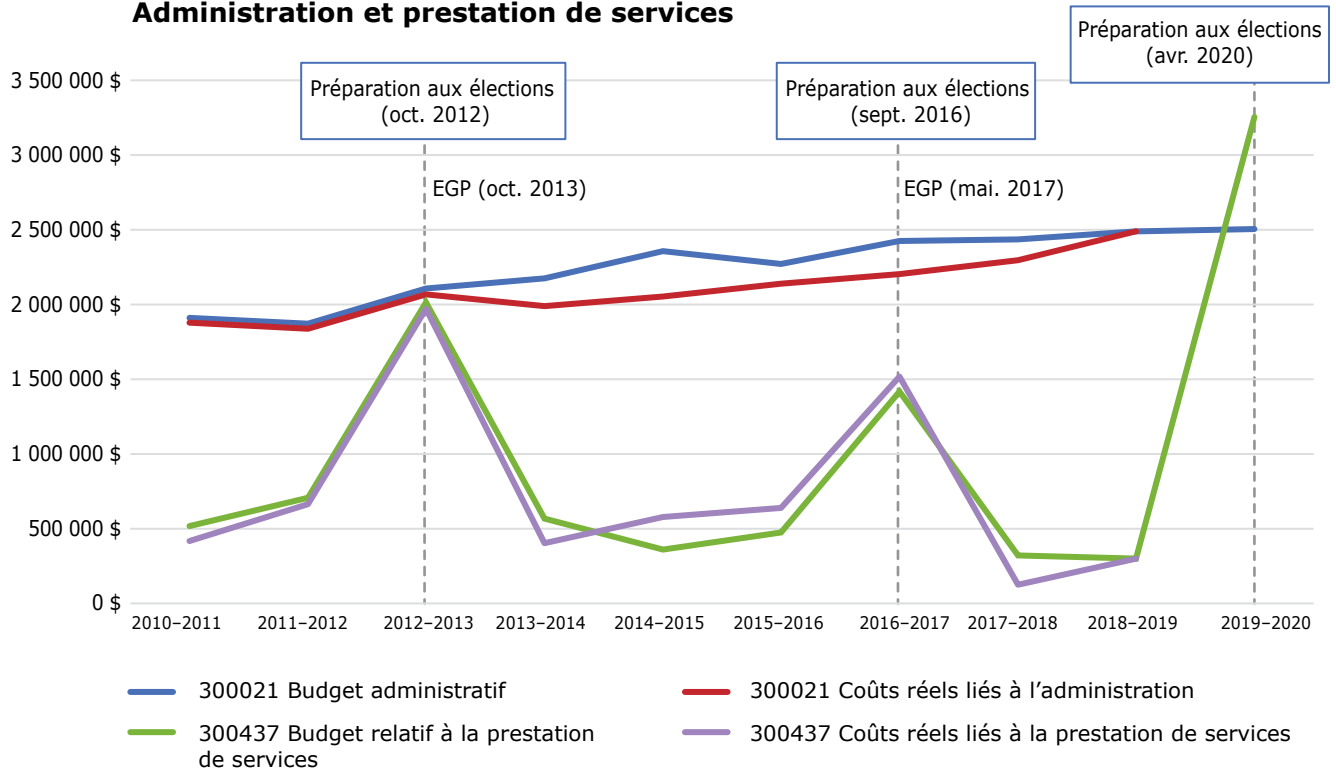
En janvier 2019, les prévisions budgétaires suivantes ont été soumises au Comité spécial pour l'examen des prévisions du vérificateur général et du directeur général des élections, qui les a approuvées.

Les prévisions du DGE relatives à la préparation électorale comprennent les acquisitions en TI et la préparation à cet égard, le recrutement et la formation de directeurs du scrutin, la formation de fonctionnaires électoraux et l'acquisition de documents électoraux.

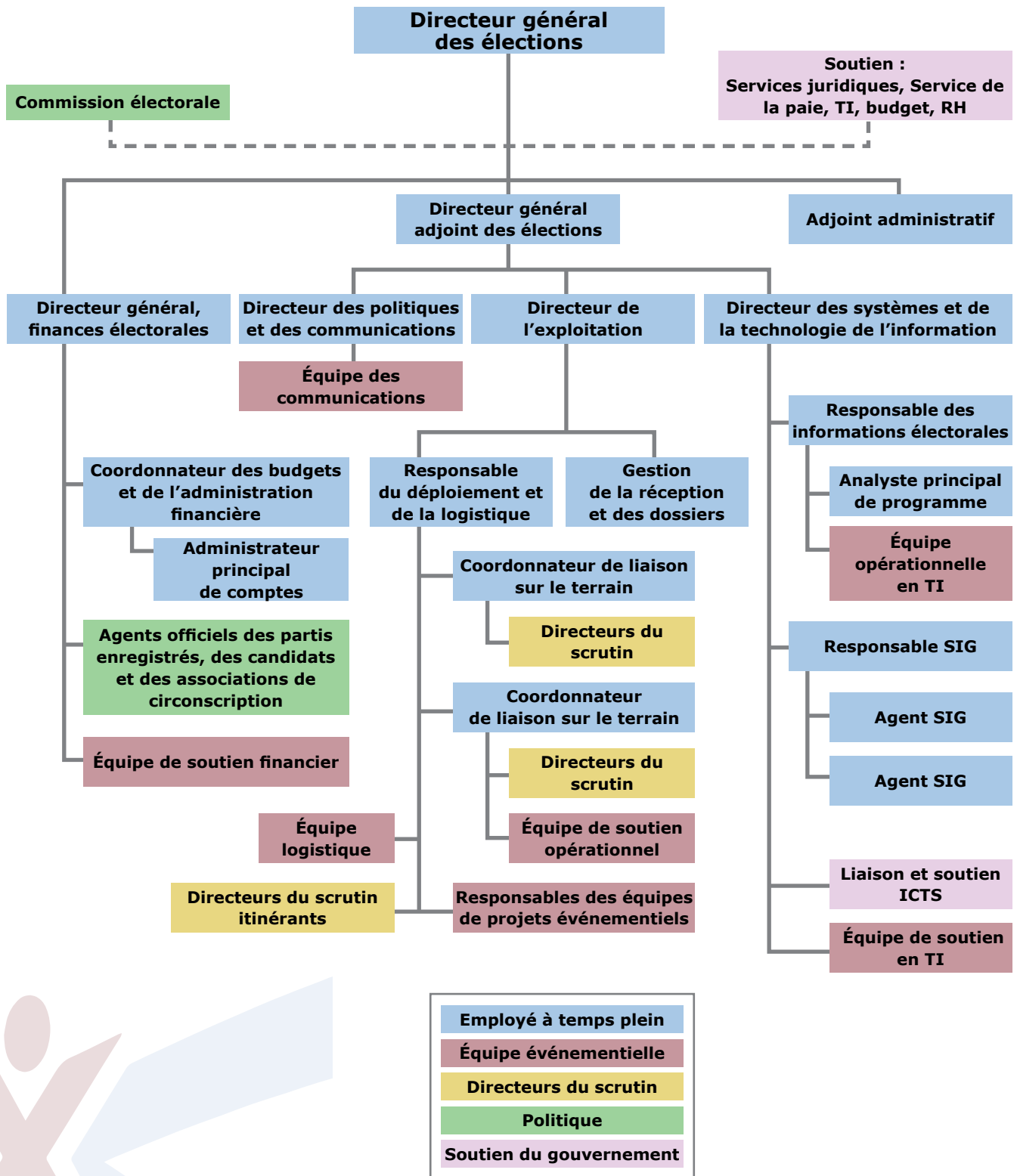
Prévisions budgétaires d'ENE pour l'exercice 2019-2020	
Programmes et services	Prévisions budgétaires
Administration	2 505 000
Financement des partis enregistrés	725 000
Prestation et développement de services	298 000
Préparation électorale	2 689 000
Coût du déménagement et augmentation du coût du bail	268 000
Activités liées aux élections partielles	200 000
<b>Total</b>	<b>6 685 000</b>

Le graphique suivant illustre l'historique du budget et des dépenses d'ENE par exercice financier, ainsi que les prévisions relatives au budget et aux activités de dépense de l'organisme dans le cadre des préparations aux 39<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup> et 41<sup>e</sup> élections générales provinciales. La demande budgétaire de 2019-2020 reflète le montant soumis au comité spécial de l'Assemblée législative en janvier 2019.

## Dépenses d'Élections Nouvelle-Écosse par année Administration et prestation de services



# Organigramme d'Élections Nouvelle-Écosse



Employé à temps plein
Équipe événementielle
Directeurs du scrutin
Politique
Soutien du gouvernement